



Syndicat Intercommunal Mare et Libron

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public

Exercice 2025

Assainissement collectif

Service en Régie

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond vert sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	29
1.1.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	29
1.1.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	30
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	31
2.1.	Modalités de tarification	31
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	32
2.3.	Recettes.....	32
3.	Indicateurs de performance	33
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	33
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	33
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	35
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	36
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	38
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	39
3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	49
3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	50
3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2).....	50
3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3).....	50
3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)	52
3.12.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0).....	52
3.13.	Taux de réclamations (P258.1).....	53
4.	Financement des investissements	54
4.1.	Montants financiers.....	54
4.2.	Etat de la dette du service	54
4.3.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	54
4.4.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	54
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	55
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	55
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	56

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



- **Le service est géré au niveau** : intercommunal
- **Nom de la collectivité** : Syndicat Intercommunal Mare et Libron
- **Nom de l'entité de gestion** : assainissement collectif : Régie SIML
- **Caractéristiques** : Syndicat Mixte
- **Compétences liées au service** : Contrôle des branchements, Collecte, Transport et Dépollution des eaux usées.
- **Territoire desservi** communes adhérentes au service :
 - Castanet-le-Haut
 - Caussiniojols
 - Faugères
 - Graissessac
 - Le Pradal
 - La Tour sur Orb
 - Roquessels
 - Rosis
 - Saint-Geniès-de-Varensal
 - Saint-Gervais-sur-Mare
 - Saint-Nazaire-de-Ladarez
 - Saint-Étienne-Estréchoux
- **Il n'existe pas de CCSPL**
- Existence d'un zonage pour les communes suivantes :
 - Castanet-le-Haut,
 - Faugères,
 - Graissessac,
 - Le Pradal,
 - La Tour sur Orb
 - Roquessels,
 - Rosis,
 - Saint-Geniès-de-Varensal,
 - Saint-Gervais-sur-Mare,
 - Saint-Nazaire-de-Ladarez,
 - Saint-Étienne-Estréchoux.
- Il existe un règlement de service

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 5 240 habitants au 31/12/2025 (3 859 au 31/12/2024).
Commentaire : Intégration de la commune de La Tour sur Orb 1 390 habitants

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3 244 abonnés au 31/12/2025 (2 696 au 31/12/2024).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2024	Nombre total d'abonnés au 31/12/2025
Castanet-le-Haut	145	128
Caussiniojols	115	115
Faugères	248	248
Graissessac	518	480
La Tour sur Orb	-	718
Le Pradal	172	158
Roquessels	91	91
Rosis	226	202
Saint-Geniès-de-Varensal	108	91
Saint-Gervais-sur-Mare	634	588
Saint-Nazaire-de-Ladarez	241	241
Saint-Étienne-Estréchoux	198	184
Total	2 696	3 244

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : ...

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 55,72 abonnés/km) au 31/12/2025. (54.98 abonnés/km au 31/12/2024).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,62 habitants/abonné au 31/12/2025. (1,43 habitants/abonné au 31/12/2024).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2025 en m ³
Castanet-le-Haut	3 575	4 780
Caussiniojols	7 875	7 282
Faugères	12 921	16 841
Graissessac	16 580	22 616
Le Pradal	15 433	13 076
Roquessels	4 714	5 337
Rosis	6 011	6 898
Saint-Geniès-de-Varensal	4 894	7 626
Saint-Gervais-sur-Mare	32 672	46 274
Saint-Nazaire-de-Ladarez	11 407	10 921
La Tour sur Orb	-	47 214
Saint-Étienne-Estréchoux	17 703	9 520
Total des volumes facturés aux abonnés	123 785	198 385

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2025 en m ³
Total des volumes exportés	152	0
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2025 en m ³
Total des volumes importés	0	0

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2025 (0 au 31/12/2024).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 58.22 kms de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, (Commentaire : Caussiniojols : 2700 ml, Faugères : 4700 ml, Roquessels : 1980 ml, Rosis : 3171 ml, Saint Geniès de Varensal : 2206 ml, Saint Nazaire de Ladarez : 7000 ml, Le Pradal : 2260 ml, Saint Etienne d'Estrechoux : 4700ml, Graissessac : 5375ml, Saint Gervais sur Mare : 12 845 ml, Castanet le Haut : 2355 ml., La Tour sur Orb : 8900 ml)
soit un linéaire de collecte total de 58.22 km (49,04 km au 31/12/2024).

35 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR Cimetière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR La Rivière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varensal – PR n°1 Plaisance	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varensal – PR n°2 CAT	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Rosis – Andabre – PR N°3 STEP	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rue de Boussagues	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Casselouvre Rive Gauche	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Avenue des Treilles	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Falgous	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Notre Dam	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Château de La Roche	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR Le Soulier	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR La Combes	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rongas – La Grange	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Mècle – PR Bourg	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Castanet le Bas – PR Bourg	0 m ³
Déversoir d'orage	Saint Etienne d'Estrechoux – Vérénoix - STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Esplanade	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Les Jardins	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Eglise	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Mursan	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Graissessac – PR Riols	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Le Pradal – PR Les Combarelles	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Faugères – PR La Rivière	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	Saint Nazaire de Ladarez – PR STEP	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – Hameau Mas Blanc – PR Mas Blanc	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – PR STEP Bourg	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – PR La Noria	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – PR Parc Municipal	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – Hameau de Boubals / La Plane – PR La Plane	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – Hameau de Véreilhès – PR Véreilhès	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – Hameau de Véreilhès – PR ST.Xist	0 m ³
Trop plein de poste de refoulement	La Tour sur Orb – Hameau de Véreilhès – PR Courbezou	0 m ³



1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 22 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1: STEU de La Tour-sur-Orb-bourg
Code Sandre de la station : 060934312004

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				01/09/2006							
Commune d'implantation				La Tour-sur-Orb (34312)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				760							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				152							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☐ Autorisation en date du ... ☐ Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Orb							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou		60			
DCO		200				☐ et ☒ ou		60			
MES						☐ et ☒ ou		50			
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité é (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02 au 03/07/2025	Oui	3	99	37	95	3.1	99	52.29	48	13.2	/

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : STEU du Pradal-Les Bourdelles
Code Sandre de la station : 060934216005

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		FPR à écoulement + ZRV									
Date de mise en service		01/03/2017									
Commune d'implantation		Le Pradal (34216)									
Lieu-dit		Les Bourdelles									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		60									
Nombre d'abonnés raccordés		15									
Nombre d'habitants raccordés		40									
Débit de référence journalier admissible en m³/j		9									
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau des Bourdelles							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 06/05/2025.

STEU N°3 : STEU du Pradal-bourg
Code Sandre de la station : 060934216003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				2009							
Commune d'implantation				Le Pradal (34216)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				300							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				45							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Rejet diffus					
		Nom du milieu récepteur				Ruisseau du Rieu Pourquoié					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☒ ou					
DCO						☐ et ☒ ou					
MES						☐ et ☒ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité é (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 06/05/2025.

STEU N°4: STEU du Pradal- La Blaquièrre
Code Sandre de la station : 060934216001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Décantation physique							
Date de mise en service				01/09/2002							
Commune d'implantation				Le Pradal (34216)							
Lieu-dit				La Blaquièrre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				20							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				La blaquièrre					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 2 visites le 06/05/2025 et le 27/11/2025.

STEU N°5: STEU de St-Nazaire de Ladarez
Code Sandre de la station : 060934279001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre plantés de roseaux									
Date de mise en service		Octobre 2016									
Commune d'implantation		Saint-Nazaire-de-Ladarez (34279)									
Lieu-dit		Bourg									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		600									
Nombre d'abonnés raccordés		239									
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		90									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 25/09/2006									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Rau de Landeyran							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
04 au 05/02/2025	Oui	3	99	34	95	2	99	30.58	68	7.71	25

STEU N°6: SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE
Code Sandre de la station : 060934260004

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				01/01/2016							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				40							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				6							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE MECLE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et ☐ ou							
DCO				☐ et ☐ ou							
MES				☐ et ☐ ou							
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, Pas de visite en 2025.

STEU N°7: STEU de Rosis-Andabre
Code Sandre de la station : 060934235001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				Juin 2010							
Commune d'implantation				Rosis (34235)							
Lieu-dit				Andabre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				600							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				120							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 08/06/2009									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La MARE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
27 au 28/05/2025	Oui	3	99	30	97	2	99	22.38	0.78	4.91	52

STEU N°8: STEP de La Caumette
Code Sandre de la station : 060934096002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service				22/05/2018							
Commune d'implantation				Faugères							
Lieu-dit				La Caumette							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				60							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				9							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Terra-talus									
		Nom du milieu récepteur									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 12/03/2025.

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux et champ épandage							
Date de mise en service				01/01/2006							
Commune d'implantation				Roquessels (34234)							
Lieu-dit				Castelsec							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				50							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				15							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Parcelle 678					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 2 visites le 14/05/2025 et le 30/07/2025.

STEU N°10: STEU de Roquessels-bourg
Code Sandre de la station : 060934234003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service				2022							
Commune d'implantation				Roquessels (34234)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				200							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				30							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau du Pas de Lièvre							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 30/07/2025.

STEU N°11: STEU de St-Génies de Varensal
Code Sandre de la station : 060934257001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/01/1991							
Commune d'implantation				Saint-Geniès-de-Varensal (34257)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				100							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				20							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				_____					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 05/06/2025.

STEU N°12: STEP de SOUMARTRE
Code Sandre de la station : 060934096003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés roseaux							
Date de mise en service				22/05/2018							
Commune d'implantation				Faugères							
Lieu-dit				Soumartre							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				130							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				19,5							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Soumartre							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 12/03/2025.

STEU N°13 : STEU de La Tour-sur-Orb-Vérelhes
Code Sandre de la station : 060934312001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés roseaux							
Date de mise en service				Septembre 2016							
Commune d'implantation				La Tour-sur-Orb (34312)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				700							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				129							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Autorisation en date du ... 23/01/2026 (Prise de compétence) ☐ Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau Joucas							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅	35			☐ et ☒ ou				50			
DCO	200			☐ et ☒ ou				60			
MES				☐ et ☒ ou				60			
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25 au 26/11/2025	Oui	3	99	20	97	2	99	1.79	30	6.68	36

STEU N°14 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas
Code Sandre de la station : 060934260003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				15/10/2006							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Rongas							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				23							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Rejet diffus					
		Nom du milieu récepteur				_____					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, Pas de visite en 2025.

STEU N°15 : STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals
Code Sandre de la station : 060934312003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Décantation physique							
Date de mise en service				01/01/1999							
Commune d'implantation				La Tour-sur-Orb (34312)							
Lieu-dit				Boubals / La Plane							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				260							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				65							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☐ Autorisation en date du ... ☐ Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Orb							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				☐ et ☐ ou							
DCO				☐ et ☐ ou							
MES				☐ et ☐ ou							
NGL				☐ et ☐ ou							
NTK				☐ et ☐ ou							
pH				☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺				☐ et ☐ ou							
Pt				☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 13/05/2025.

STEU N°16 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg
Code Sandre de la station : 060934260001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien							
Date de mise en service				Janvier 2001							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1100							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				231							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 06/11/1998									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Mare							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
24 au 25/09/2025	Oui	13	96	79	88	21	91	30.99	58	8.64	/

STEU N°17 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet
Code Sandre de la station : 060934260002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/07/2000							
Commune d'implantation				Saint-Gervais-sur-Mare (34260)							
Lieu-dit				Castanet le Bas							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				24							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Parcelle D 462							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, Pas de visite en 2025.

STEU N°18 : STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux
Code Sandre de la station : 060934252001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Fosse toutes eaux							
Date de mise en service				01/01/1997							
Commune d'implantation				Saint-Étienne-Estréchoux (34252)							
Lieu-dit				Verénoux							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				90							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				14							
Prescriptions de rejet											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		_____							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅						☐ et ☐ ou					
DCO						☐ et ☐ ou					
MES						☐ et ☐ ou					
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 1 visite le 05/06/2025.

STEU N°19 : STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac
Code Sandre de la station : 060934312005

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés de roseaux							
Date de mise en service				_Mars 2012_							
Commune d'implantation				La Tour sur Orb							
Lieu-dit				Hameau de Clairac							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				120							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				18							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☐ Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅					☐ et ☐ ou						
DCO					☐ et ☐ ou						
MES					☐ et ☐ ou						
NGL					☐ et ☐ ou						
NTK					☐ et ☐ ou						
pH					☐ et ☐ ou						
NH ₄ ⁺					☐ et ☐ ou						
Pt					☐ et ☐ ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Pas de bilan 24H, seulement 2 visites le 13/05/2025 et le 14/10/2025.

STEU N°20 : STEU de Faugères
Code Sandre de la station : 060934096001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien							
Date de mise en service				01/07/1997							
Commune d'implantation				Faugères (34096)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				500							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				100							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 15/04/1994									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau la Rivière							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08 au 09/10/2025	Oui	17	95	99	89	38	90	25.6	81	9.37	33

STEU N°21 : ESPAZE
Code Sandre de la station : 060934117001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boues activées							
Date de mise en service				01/01/1997							
Commune d'implantation				Saint-Etienne Estrechoux							
Lieu-dit				Espaze							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1600							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				256							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 06/04/1995									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Espaze							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
26 au 27/08/2025	Oui	35	92	156	85	68	87	79.17	39	2.94	82

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres Plantés							
Date de mise en service				Juillet 2011							
Commune d'implantation				Castanet-le-Haut (34055)							
Lieu-dit				Bourg							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				330							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m³/j				55							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☒ Déclaration en date du 13/03/2007									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Ribescé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				☐ et ☒ ou				60	
DCO		200				☐ et ☒ ou				60	
MES						☐ et ☒ ou				50	
NGL						☐ et ☐ ou					
NTK						☐ et ☐ ou					
pH						☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺						☐ et ☐ ou					
Pt						☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté (Entrante seulement car pas d'écoulement en sortie)									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29 au 30/01/2025	Oui	61	4.76	151	5.05	60	3.12	21.41	/	2.96	3.46

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.1.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2024 en tMS	Exercice 2025 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216005)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrre (Code Sandre : 060934216001)	0	0
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE (Code Sandre : 060934260004)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0	0
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234003)	0	0
STEU de St-Géniès de Varensal (Code Sandre : 060934257001)	0	0
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	0.61	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	0	0
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux (Code Sandre : 060934252001)	0	0
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0.29	0
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	0,05	0
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb Bourg (Code Sandre : 060934312004)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb - Véreilhès (Code Sandre : 060934312006)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb – La Plane / BouBals (Code Sandre : 060934312003)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb – Clairac (Code Sandre : 060934312005)	0	0
Total des boues produites	0.95	0

1.1.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2024 en tMS	Exercice 2025 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216005)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrre (Code Sandre : 060934216001)	0	0.93
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE (Code Sandre : 060934260004)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0	0.93
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234003)	0	0
STEU de St-Génies de Varensal (Code Sandre : 060934257001)	0	0.93
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	0.61	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	0	0.93
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux (Code Sandre : 060934252001)	0	1.1
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0.29	0
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	0,05	0
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb Bourg (Code Sandre : 060934312004)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb - Véreilhès (Code Sandre : 060934312006)	0	0
STEU de La Tour Sur Orb – La Plane / BouBals (Code Sandre : 060934312003)	0	0.99
STEU de La Tour Sur Orb – Clairac (Code Sandre : 060934312005)	0	0
Total des boues évacuées	0.95	5.85

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 et 01/01/2026 sont les suivants :

	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2 000 €	2 000€

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2025 en €	Au 01/01/2026 en €
Part fixe annuelle	85,00	85,00
Part proportionnelle	175.20	190.80
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	260.2	275.80
Redevance Performance (Agence de l'Eau)	1.08	4.64
TVA	26.13	28.04
Total	287.41	308.48
Prix TTC au m³	2,40	2.57

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est identique.

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle.

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2024 en €	Exercice 2025 en €
Redevance eaux usées usage domestique	354 121	408 146
Recette pour boues et effluents importés	2 175	2 342
Total recettes de facturation	356 296	410 488
Recettes de raccordement PFAC	14 000	6 000
Prime de l'Agence de l'Eau	1 150	0
Total autres recettes	15 140	6 000
Total des recettes	371 446	416 488

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2025 : 416 488 € (371 446 au 31/12/2024).

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 97.4.% des 3244 abonnés potentiels (97.47% pour 2024).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	10%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	91

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 91 pour l'exercice 2024 (90 pour 2023).



3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2025	Conformité exercice 2024 0 ou 100	Conformité exercice 2025 0 ou 100
STEU de La Tour-sur-Orb-bourg	230	—	100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	10	100	100
STEU du Pradal-bourg	55	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	10	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	370	100	100
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE	10	100	100
STEU de Rosis-Andabre	390	100	100
STEP de La Caumette	10	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	10	100	100
STEU de Roquessels-bourg	10	100	100
STEU de St-Génies de Varensal	10	100	100
STEP de SOUMARTRE	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Véreilhès	170	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals	10	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	330	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	10	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac	10	—	100
STEU de Faugères	320	100	100
ESPAZE	400	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	61	100	100

Pour l'exercice 2025, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2024).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2025	Conformité exercice 2024 0 ou 100	Conformité exercice 2025 0 ou 100
STEU de La Tour-sur-Orb-bourg	230	—	100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	10	100	100
STEU du Pradal-bourg	55	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	10	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	370	100	100
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE	10	100	100
STEU de Rosis-Andabre	390	100	100
STEP de La Caumette	10	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	10	100	100
STEU de Roquessels-bourg	10	100	100
STEU de St-Génies de Varensal	10	100	100
STEP de SOUMARTRE	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Véreilhès	170	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals	10	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	330	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	10	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac	10	—	100
STEU de Faugères	320	100	100

ESPAZE	400	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	61	100	100

Pour l'exercice 2025, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2024).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2025	Conformité exercice 2024 0 ou 100	Conformité exercice 2025 0 ou 100
STEU de La Tour-sur-Orb-bourg	230	—	100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	10	100	100
STEU du Pradal-bourg	55	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	10	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	370	100	100
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE	10	100	100
STEU de Rosis-Andabre	390	100	100
STEP de La Caumette	10	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	10	100	100
STEU de Roquessels-bourg	10	100	100
STEU de St-Génies de Varsenal	10	100	100
STEP de SOUMARTRE	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Vérelhes	170	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals	10	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	330	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	10	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux	10	100	100
STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac	10	—	100
STEU de Faugères	320	100	100
ESPAZE	400	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	61	100	100

Pour l'exercice 2025, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2024).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEU de La Tour-sur-Orb-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

STEU du Pradal-Les Bourdelles :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU du Pradal-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		—

STEU du Pradal- La Blaquièrre :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	0.93
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0.93

STEU de St-Nazaire de Ladarez :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Rosis-Andabre :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEP de La Caumette :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Roquessels-Castelsec :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	0.93
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0.93

STEU de Roquessels-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		—

STEU de St-Génies de Varensal :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	0.93
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0.93

STEP de SOUMARTRE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de La Tour-sur-Orb-Vérailles :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	0.99
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0.99

STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	0.93
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0.93

STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☒ Conforme	1.1
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		1.1

STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Faugères :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

ESPAZE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

STEU de Castanet-le-Haut :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		_____

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100** % (100% en 2024).

3.7. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)



L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a

pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2025, 0 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2025, le taux de débordement des effluents est de 0 pour 1000 habitants (0 en 2024).

3.8. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)



Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2025 : 1

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le nombre de points noirs est de 1,7 par 100 km de réseau (0 en 2024).

3.9. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif	1,55	1,59	1,59	1,02	0,82

Au cours des 5 dernières exercices, 2,4 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,82% (1,02% en 2024).

3.10. Conformité des performances des équipements d'épuration

(P254.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

	Nombre de bilans réalisés exercice 2025	Nombre de bilans conformes exercice 2025	Pourcentage de bilans conformes exercice 2024	Pourcentage de bilans conformes exercice 2025
STEU de La Tour-sur-Orb-bourg	1	1	—	100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	0	0	—	—
STEU du Pradal-bourg	1	1	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	0	0	—	—
STEU de St-Nazaire de Ladarez	1	1	100	100
SAINT GERVAIS SUR MARE MECLE	0	0	—	—
STEU de Rosis-Andabre	1	1	100	100
STEP de La Caumette	0	0	—	—
STEU de Roquessels-Castelsec	0	0	—	—
STEU de Roquessels-bourg	0	0	100	—
STEU de St-Génies de Varensal	0	0	—	—
STEP de SOUMARTRE	0	0	—	—
STEU de La Tour-sur-Orb-Véreilhès	1	1	—	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	0	0	—	—
STEU de La Tour-sur-Orb-La Plane-Boubals	0	0	—	—
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	1	1	100	100

STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	0	0	—	—
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux	0	0	—	—
STEU de La Tour-sur-Orb-Clairac	0	0	—	—
STEU de Faugères	1	1	100	100
ESPAZE	1	1	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	1	1	100	100

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO₅ arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2025, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est **100** (100 en 2024).

3.11. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2024	Exercice 2025
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
+ 10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Non	Non
+ 20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Oui	Oui
+ 30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui	Oui
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus			
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui	Oui
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Oui	Oui
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Non	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **20** (20 en 2024).

3.12. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc

exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2025 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice \$NMinus1.year	Exercice 2025
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2024 tel que connu au 31/12/2025	0	0
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2024	361 217	402 223
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2024	0	0

3.13. Taux de réclamations (P258.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues

☒ Oui ☐ Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : _____

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2025, le taux de réclamations est de 0 pour 1000 abonnés (0,37 en 2024).

4. Financement des investissements

4.1. *Montants financiers*



	Exercice 2023	Exercice 2024
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	133 435	445 230
Montants des subventions en €	132 605	164 000

4.2. *Etat de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2024	Exercice 2025
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		1 361 683	1 229 063
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	72 800	102 073
	en intérêts	24 642	49 623

4.3. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux*



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Raccordement réseau Compeyre Rosis à Step St Gervais	134 000	-
Micro station épuration Ginestet Castanet le Haut	200 000	-

4.4. *Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice*



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Renouvellement réseau rue Gambetta Graissessac	2025-2026	804 000
Step les Nières St-Gervais sur Mare	2023-2026	500 000
Schéma directeur	2022-2026	510 589

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. *Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)*



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2024, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2024 (0 €/m³ en 2023).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2024	Valeur 2025
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 856	5 240
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0.9	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,4	2,57
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97.47%	%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	91	91
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0